

Bientôt un accompagnement de A à Z des propriétaires privés dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur logement!

Vous aimeriez réduire les consommations énergétiques de votre logement ? Vous vous demandez par où commencer ? Quels travaux sont prioritaires ? Quelles économies d'énergie sont possibles ? Quel budget serait nécessaire ? Quelles aides vous pourriez obtenir pour réaliser ces travaux ? Comprendre les devis et faire le bon choix ? Savoir comment suivre votre chantier ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Le Syndicat mixte du bassin de Bourg en Bresse- Cap 3B (www.cap3b.fr) vous proposera dès le 1^{er} trimestre 2016 un service personnalisé d'accompagnement dans vos projets de rénovation énergétique et de valorisation de votre bien immobilier. Il s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs, en maison individuelle ou en copropriété. Ce service réservé aux habitants du Bassin de Bourg en Bresse (8 intercommunalités), sera animé par l'association Hélianthe (www.helianthe.org).

Encore un peu de patience, mais d'ici là vous pouvez faire savoir à Cap 3B que vous êtes intéressé en remplissant un formulaire en vous rendant sur <http://www.cap3b.fr/plan-climat/renovation-energetique.htm>. Dès que le service sera lancé, vous serez recontacté.

Logos à intégrer à l'article

